

## **PREAMBULE**

**Dans un contexte de mobilité croissante des activités et de concurrence renforcée entre les territoires, la capacité d'une métropole à attirer et accompagner les forces vives de son économie devient décisive. Dès lors, une action coordonnée, fondée sur des orientations partagées de long terme est nécessaire. C'est pourquoi la Cub a cherché à élaborer une feuille de route mobilisatrice qui donne à voir l'identité économique de la métropole de demain, une métropole durable, et qui propose une stratégie permettant de lui donner corps : développer un système économique métropolitain basé sur le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux.**

**Et avec un objectif majeur : l'accès à l'emploi pour tous et la croissance économique.**

**Le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE) définit les orientations de politique économique de la Cub et lui donne un cadre d'action pour les prochaines années. Mais au-delà, il construit un récit collectif des grands projets qui animent la dynamique bordelaise.**

**En cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique de l'Aquitaine, le SMDE a pour ambition d'identifier sur la base d'un diagnostic partagé, les grands axes d'action autour desquelles doivent se mobiliser les énergies métropolitaines.**

**Le Schéma comporte enfin un enjeu de visibilité. Malgré ses nombreux atouts, Bordeaux peine à se positionner comme une grande métropole européenne. Notre défi est bien sûr la compétitivité mais également l'accroissement de notre attractivité.**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
<u>I-/ Stratégie économique</u>	p. 5
<u>II-/ 5 clusters, 3 filières, 1 moyen d'entreprendre autrement, 5 moyens d'action</u>	p. 8
A/ Les 5 clusters de l'économie productive	p. 8
1) Ecoparc et croissance verte	p. 8
2) Aéroparc	p. 9
3) Pôles chimie et logistique, industrie	p.10
4) Campus, innovation technologique : santé, laser ...	p.12
5) Bordeaux Euratlantique, tertiaire supérieur et économie créative	p.15
B/ Les 3 filières de l'économie résidentielle	p.16
1) Le tourisme	p.16
2) Le commerce	p.18
3) Services à la personne et artisanat	p.19
C/ 1 moyen d'entreprendre autrement : l'économie sociale et solidaire	p. 20
D / Les 5 grands moyens d'action	p. 21
1) Politiques d'aménagement au service du développement économique	p. 21
2) Accompagnement des entreprises	p. 23
3) Ressources humaines et emploi	p. 24
4) Qualité de vivre, levier du développement économique	p. 26
5) Marketing territorial : « Bordeaux, métropole européenne »	p. 27
E/ 300 entreprises clés qui assurent l'avenir de l'emploi au sein de notre métropole	p. 27
<u>III-/ Evaluation permanente et partagée</u>	p. 28
Annexe 1 : Liste des indicateurs clés pour les objectifs du SMDE	p. 29
Annexe 2 : Liste des 60 indicateurs pour suivre la santé économique du territoire	p. 30
Annexe 3 : Carte des grands projets	p. 33
Annexe 4 : Tableau récapitulatif des actions	p. 34

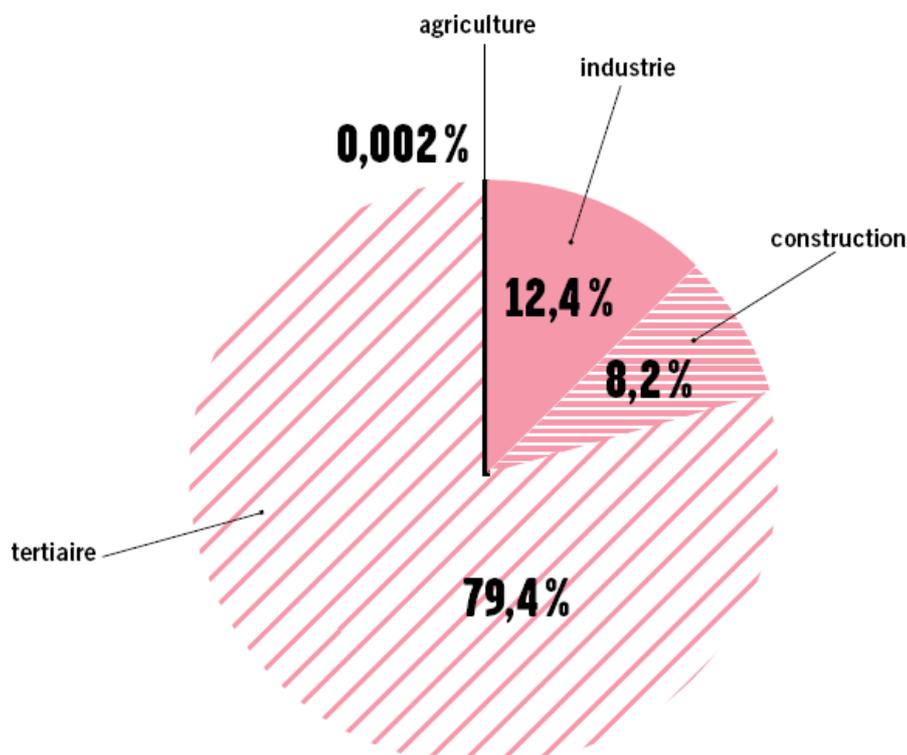
**INTRODUCTION**

**LES ORIENTATIONS PROPOSEES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**La finalité : l'emploi pour tous**

Si l'accroissement des bases fiscales a été longtemps un objectif vital pour la CUB, c'est bien l'offre d'emplois pour tous qui légitime désormais les actions multiformes de développement économique qu'il convient d'engager. Dans un scénario médian, l'accueil de 250 000 habitants nouveaux d'ici 2030 suppose de générer au moins 75 000 emplois supplémentaires, dont 31 000 liés à l'économie productive. Il faut d'abord privilégier le développement des entreprises de biens et services du secteur productif, soumises à la concurrence nationale, européenne et mondiale, car c'est ce qui permet de capter à l'extérieur les ressources nécessaires au territoire. Il convient ensuite d'en optimiser la redistribution des retombées par un travail sur l'économie résidentielle, solidaire et publique.

**Emploi salarié privé de la métropole bordelaise**



## **L'échelle : le rayonnement d'une métropole européenne**

Dans la conduite de son action de développement économique, la CUB doit prendre en compte plusieurs échelles de territoires :

- celles du territoire de la métropole bordelaise proprement dite où résident ses habitants, ses entreprises et ses acteurs économiques, avec plusieurs niveaux de périmètre de vie ou d'action des collectivités :
  - o la CUB et ses 27 communes,
  - o l'agglomération, appelée par l'INSEE, « unité urbaine »,
  - o le SYSDAU et ses 92 communes, où s'élabore le SCOT,
  - o le bassin de vie, appelé par l'INSEE, « aire urbaine », qui tangente les bassins d'Arcachon, Langon et Libourne,
  
- celle de la région où la métropole (« ville-mère » en grec) bordelaise rayonne : elle y apporte et en retire des richesses pour un bénéfice mutuel, si elle assume bien - et mieux - son rôle de capitale régionale ; on peut y distinguer :
  - o une aire de proximité correspondant à peu de choses près au Département de Gironde ; cela correspond notamment à l'aire de l'appellation des vins de Bordeaux qui restent un composant économique important,
  - o la Région Aquitaine, espace de solidarité et de cohérence des politiques de développement,
  - o le grand sud ouest, où l'influence bordelaise se croise avec celle des métropoles voisines : Nantes, Toulouse et Bilbao ; pour le port et l'aéroport de Bordeaux, les enjeux sont considérables à ce niveau ; la mise en service de la ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse à l'horizon 2020 va poser différemment la question du rapport entre les deux métropoles du sud-ouest, marqué aujourd'hui par un mélange de concurrence et de complémentarité ; les deux cœurs d'agglomération vont se trouver à une heure l'un de l'autre ; il est important d'anticiper dès aujourd'hui les retombées mutuellement profitables qu'un tel rapprochement permettra.
  - o le TGV va aussi changer la donne des relations entre la métropole bordelaise et les villes moyennes qui structurent cette grande région : Poitiers, Angoulême, Agen, Mont de Marsan, Pau et Bayonne-St Sébastien,... .
  
- celle de l'Europe et du monde : en fonction des savoir faire et du dynamisme de ses acteurs économiques, la métropole bordelaise peut tisser des liens d'échanges fructueux sur une série de niches et d'activités de pointe.

## I -/ STRATEGIE ECONOMIQUE

### **FINALITE, COHERENCE ET ECHELLE : EMPLOI, DEMARCHE « E.H.D.N. » ET RAYONNEMENT**

« *Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer* » (Gaston Berger)

Bordeaux Métropole 3.0 donne une vision plus humaine de la ville, où l'urbain se déploie pleinement...une ville citoyenne, une ville de la douceur de vivre.

Une ville désirable !

### **COHERENCE : UNE VISION ECONOMIQUE COHERENTE AVEC LA STRATEGIE GLOBALE DU TERRITOIRE ET FONDEE SUR L'EMPLOI**

#### **Bordeaux Métropole 2030**

Dans le cadre de la préparation du SCOT, la CUB s'est donné comme objectif de devenir « millionnaire » et donc d'accueillir 250 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Ce choix engage bien d'autres en cascade :

- la réalisation de 140 000 logements, dont l'opération baptisée « 50 000 logements » répartis selon les principaux axes de transports en commun du territoire, en est un élément moteur,
- mais aussi la création d'emplois en conséquence : à taux d'emploi constant, il convient de susciter au moins 75 000 emplois supplémentaires, dont 31 000 liés à l'économie productive et concurrentielle,
- en termes de surfaces dédiées aux activités économiques et en prolongeant les tendances actuelles en terme de répartition des activités économiques productives, de structures immobilières et de superficie par type d'emploi, avec un coefficient de densification de 20%, il faudrait offrir à cette échéance au moins :
  - o de l'ordre de 500 à 600 000 m<sup>2</sup> de bureaux,
  - o environ 600 000 m<sup>2</sup> HON de locaux artisanaux,
  - o près de 200 ha de foncier dédié à l'industrie et à la logistique.

*\* ces chiffres sont une première approximation et en cours d'affinement*

### **L'EMPLOI, FINALITE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**L'emploi est au cœur de la démarche de développement « EHDN » et du Schéma Métropolitain de Développement Economique :**

- **Emploi**
- **Habitat**
- **Déplacements**
- **Nature**

Ce doit être l'objectif central et donc le mode d'évaluation privilégié des actions de développement économique engagées par la CUB, même si le lien est le plus souvent indirect et décalé dans le temps.

### **L'ECHELLE : LE RAYONNEMENT D'UNE METROPOLE EUROPEENNE**

Dans chaque action menée, la CUB doit veiller à valoriser la dynamique métropole – grand sud ouest, ainsi que son rayonnement européen et international. Ainsi le développement économique sera un des principaux moteurs pour faire de Bordeaux une véritable métropole européenne à l'horizon 2030. Cette « métropolisation » réussie a pour objet d'assurer en permanence le renouvellement du tissu économique et donc de l'emploi.

## LA STRATEGIE ECONOMIQUE : MOUVEMENT, DEFIS, IDENTITE

La **métropole bordelaise** dispose déjà en 2011 de nombreux atouts pour construire la métropole de demain ; elle doit cependant pallier à certains manques.

Elle jouit d'une forte notoriété internationale directement liée à celle de ses vignobles. Elle renvoie à un certain art de vivre et donne une image de qualité. Toutefois son identité économique est méconnue, elle n'est « pas identifiée comme un lieu où l'on fait des affaires. La ville n'attire que peu de sièges et connaît des difficultés pour s'imposer comme capitale économique » (A'Urba, 2008).

L'image de Bordeaux historiquement liée au vin repose sur une réalité économique forte : 56 000 emplois aquitains, soit 10 % de la population active, 8 % du PIB en Gironde. Maintenir et développer la filière vin en se positionnant comme un leader en matière d'innovation dans le secteur, qu'elle soit technologique, touristique, agricole, de services etc.; est un enjeu majeur.

L'ensemble des indicateurs démographiques, urbains et économiques traduit l'entrée de l'agglomération dans une dynamique de métropolisation qui nous engage à prendre notre place parmi les grandes métropoles européennes.

Pour ce faire, elle doit donner de la visibilité et de la cohérence aux transformations structurelles de notre agglomération et envisager la coordination des grands projets entre eux ; et elle doit affirmer et afficher son identité économique :

- une métropole en mouvement
  - o **une dynamique démographique** : + 7,5 % pour la Cub vs + 5,5 % en France entre 1999 et 2007
  - o **une dynamique économique**
  - o **une dynamique territoriale** d'initiatives et de projets qui voit émerger une nouvelle ingénierie de décision publique (Bordeaux Euratlantique, Ecoparc, Bioparc, Route des Lasers, Campus, Aéroparc, GPV, CCTV, Cascades de Garonne, Berge du Lac, Bassins à flots...)
  
- une métropole qui fait face à ses défis
  - o **défi de la métropolisation** qui implique que Bordeaux développe les mobilités et l'accessibilité, se positionne fortement sur le tertiaire supérieur et s'impose comme un territoire d'excellence technologique
  - o **défi du développement durable** auquel Bordeaux doit répondre en devenant un leader dans le secteur des éco-activités, mais également en allant vers un modèle de ville durable, et en choisissant un développement économique source d'emploi durable
  - o **défi de la solidarité** que nous devons relever en faisant de la solidarité un levier de croissance, et en promouvant une économie au service des personnes et un développement territorialement équilibré.
  
- une métropole à forte identité
  - o **une métropole en réseaux**, qui s'appuie sur un maillage serré des relations économiques et humaines pour créer une unité et un dynamisme
  - o **une métropole créative et intelligente**, qui fait de l'innovation le moteur de sa croissance, et de la culture le signe de sa vitalité
  - o **une métropole de « la qualité de vivre »**, qui protège son cadre de vie tout en se montrant accueillante et chaleureuse.

- une métropole ouverte à l'international
  - o **au niveau national**, elle peut valoriser sa montée en puissance démographique et économique, et s'appuyer sur un développement de ses relations avec son extérieur proche. Il faut faire vivre l'image d'une métropole élargie, taille XXL : « BXXL »
  - o **au niveau européen**, elle peut s'appuyer sur le développement de son accessibilité et de ses réseaux avec d'autres villes européennes, pour s'imposer comme Porte de l'Eurorégion
  - o **au niveau international**, elle peut capitaliser sur sa notoriété, mieux faire valoir ses atouts et renforcer la dynamique de coopération décentralisée pour s'ouvrir au monde et se positionner plus fortement dans les classements internationaux.

## II -/ 5 CLUSTERS, 3 FILIERES, 1 MOYEN D'ENTREPRENDRE AUTREMENT, 5 MOYENS D' ACTIONS

### A/ LES 5 CLUSTERS DE L'ECONOMIE PRODUCTIVE

#### 1) ECOPARC ET CROISSANCE VERTE

##### **Etat des lieux**

La croissance verte est au cœur d'une nouvelle révolution industrielle qui comprend non seulement les éco-activités mais a aussi vocation à transformer tant les pratiques d'entreprise (RSE), que l'organisation des échanges en encourageant des circuits plus courts du producteur au consommateur.

Cette dynamique est en pleine éclosion sur notre territoire :

- 1ère région de France pour le nombre d'emplois verts créés en 2010, avec plus de 2.100 emplois créés, soit 17,8 % du total national,
- 2ème région pour la construction Haute Qualité Environnementale
- Pôles de compétitivité Xylofutur et AVENIA, et pôle d'excellence CREAHD et CDPEA
- Ensoleillement important, premier massif forestier exploité d'Europe, proximité de l'océan et richesses souterraines considérables (gaz, géothermie), font de notre territoire une terre d'élection du développement des éco-activités
- implantation de First Solar sur l'Ecoparc de Blanquefort, lui-même symbole fort de l'ambition « verte » de la Cub ?
- création du cluster éolien,
- 1<sup>ère</sup> communauté urbaine certifiée ISO 14001 pour la gestion d'un parc d'activités.

##### Quelques chiffres

>> 300 établissements dans les éco-activités sur la Cub (PME principalement)

>> 94 % des entreprises du secteur dans les domaines déchets et eau

>> forte croissance des énergies renouvelables : éolien + 18 %, photovoltaïque + 33,5 %, géothermie + 16 % (prévision de croissance annuelle jusqu'en 2020)

>> fort potentiel dans l'éco-construction : l'Aquitaine est la 3<sup>ème</sup> région de France dans le secteur du BTP, (5,93% des emplois salariés sur la Cub en 2008) d'autant que le rythme de construction sur le territoire de la Cub est inférieur aux besoins définis dans le cadre des objectifs PLH.

##### **Enjeux**

La raréfaction des ressources primaires doit nous inciter à multiplier les recherches et les activités liées aux sources d'énergies renouvelables. L'enjeu pour la métropole est de faire de cette évolution une opportunité de se repositionner plus favorablement dans la compétition économique internationale. Elle nous incite à réaliser des paris technologiques et à développer des offres adaptées aux nouvelles demandes.

Connaissant des niveaux de maturité différents, les activités liées aux sources d'énergie renouvelable requièrent une action forte pour faciliter leur développement. Si le soutien aux filières émergentes sur le territoire (éolien, photovoltaïque,...) doit être poursuivi, il nous faut également favoriser la généralisation des bonnes pratiques environnementales à l'ensemble des entreprises. Dans ce cadre, les démarches de RSE doivent être valorisées.

Pour que notre action soit optimale, il est indispensable que nous identifions nos atouts pour concentrer nos efforts sur les activités où une place de leader est à notre portée. C'est notamment le cas pour le secteur des énergies renouvelables, des services urbains et des réseaux intelligents de nouvelles générations et de l'éco-construction.

Enfin, l'agriculture de proximité, secteur économique important sur le territoire, sera traitée en synergie avec la stratégie concernant la nature, en cours de définition.

#### **Fiches actions**

A-1-1 Développer la filière éco-activités

A-1-2 Exemplarité environnementale

A-1-3 Grand projet croissance verte : L'Ecoparc

## **2) AEROPARC**

### **Etat des lieux**

La filière ASD représente 542 établissements liés à la construction aéronautique et spatiale sur la métropole, dont 26 établissements donneurs d'ordres et 241 sous-traitants industriels. En Gironde, elle regroupe 24 000 emplois soit un peu plus d'un salarié sur trois dans le secteur industriels (36%).

La métropole peut revendiquer une place de leader mondial dans les avions d'affaires haut-de-gamme, les turbines pour hélicoptères, les trains d'atterrissage ou encore les batteries d'astronefs. Il en va de même pour les lanceurs et propulsion, les avions militaires, les systèmes de cockpits, les moyens d'essai ainsi que les composites haute performance.

Enfin, elle se place en première position à l'échelon national pour les systèmes de drones, la maintenance aéronautique et l'aménagement d'intérieurs d'avions.

Cette filière s'appuie sur différentes infrastructures locales, comme l'incubateur de Bordeaux Technowest, la plateforme technologique Innovalis, et l'Aeroparc (parc technologique).

Il n'en reste pas moins vrai que la filière bordelaise pâtit d'une visibilité très inférieure à celle de Toulouse et a enregistré ces dernières années de fortes pertes d'emplois.

### Quelques chiffres

>> industrie haute technologie : 8 % de l'emploi salarié privé de la zone d'emploi de Bordeaux

>> la Cub compte une seule usine parmi les 100 premières usines françaises

>> ASD = 26,15 %, de l'emploi dans l'industrie, 95% de PME

>> avec plus de 10 % des emplois et 4,8 % des établissements en 2008, l'agglomération bordelaise se caractérise par un poids de l'industrie plus faible que d'autres métropoles (15 % à Toulouse, 13,9 % à Lyon) et reste peu connue pour ses industries de pointe

### **Enjeux**

Valoriser l'identité industrielle de la métropole en s'appuyant sur l'alliage qui existe entre des activités traditionnelles et des activités de pointe, capitalisant sur notre potentiel technologique et en identifiant les quelques filières sur lesquelles on souhaite construire l'image de l'industrie métropolitaine.

Faire partager cette identité en s'assurant d'un engagement politique partagé sur le sujet, et en renforçant l'acceptabilité de l'industrie pour les résidents par une politique de spatialisation et de maîtrise des nuisances.

#### **Fiches actions**

A-2-1 Marketing industriel

A-2-2 Grand projet industriel : Bordeaux Aéroparc

### **3) POLES CHIMIE ET LOGISTIQUE, INDUSTRIE**

#### **Etat des lieux**

La désindustrialisation structurelle a fortement modifié le paysage économique métropolitain :

- 4,5 % d'emplois dans l'industrie contre + 18,5 % pour l'emploi tertiaire, de 1999 à 2006. Nos fragilités sont renforcées par un tissu économique dominé par les TPE/PME (seuls 3,85% des établissements ont plus de 50 salariés).

Cependant, cette faible concentration donne une certaine souplesse à notre territoire et a permis des spécialisations, facteur de compétitivité. De plus, la métropole peut s'appuyer sur une diversité du secteur industriel avec des activités traditionnelles emblématiques comme l'agro-alimentaire, le bois et le carton et les industries chimiques, qui se mêlent à des industries de pointe, telles que l'Aéronautique-spatial-défense, l'optique/laser, la pharmacie et les biotechnologies.

Grâce à cette richesse, le territoire a réussi à compenser une partie des emplois perdus dans l'industrie traditionnelle par un dynamisme réel dans de nouvelles formes de production industrielle utilisant des technologies de pointe fortement créatrices de valeur ajoutée mais faiblement pourvoyeuses d'emplois non qualifiés et non spécialisés.

Nous disposons d'un capital important de savoir-faire local relié à des outils d'innovation et de R&D de pointe (pôles de compétitivité, technopoles existantes et en projet comme l'Aéroparc) qu'il s'agit toutefois de valoriser, de rendre plus attractif pour la main d'œuvre qualifiée dont le secteur a besoin, plus visible en tant que marqueur identitaire métropolitain.

#### Quelques chiffres

>> 7,4% des salariés industriels aquitains sur l'activité chimie et matériaux

>> domaines d'excellence en chimie et matériaux : composites thermo-structurants, pultrusion et profilés industriels, produits oenologiques

>> manque de plateformes logistiques offrant entrepôts, services intégrés et intermodalité

>> état des disponibilités foncières sur la Cub : Au 1er janvier 2010, on recense de l'ordre de 220 ha de terrain non bâti classés en zone UE, et 250 ha de zones industrielles pouvant être densifiées. Ces chiffres sont à mettre au regard des 200 ha de foncier nécessaires à l'accueil des activités industrielles et logistiques, et aux 200 ha nécessaires à l'accueil des activités artisanales pour maintenir la structure de l'emploi communautaire à l'horizon 2030.

#### **Enjeux**

Identifier les conditions d'existence des activités industrielles présentes afin de mobiliser nos outils pour répondre au mieux à leurs attentes. Cela rejoint notamment des questions d'aménagement en termes de transports, de logistique et de foncier (cf. Moyen d'action Politiques d'aménagement/page 22), mais également de formation et d'attractivité des actifs afin que les entreprises puissent trouver sur le territoire les compétences humaines dont elles ont besoin (cf. Moyen d'action Ressources Humaines et emploi /page 25 et Marketing territorial/page 28).

Soutenir le développement d'activités d'avenir comme les éco-activités ou l'optique-laser en poursuivant notre politique de soutien aux pôles économiques en vue de leur fournir des conditions d'implantation favorables ainsi que de réelles synergies avec le monde de la recherche et de la formation.

Renforcer la solidité du tissu de TPE/ PME en promouvant leur savoir-faire, en maintenant l'effort de soutien à leur financement et en favorisant un rééquilibrage de leurs relations avec leurs donneurs d'ordre.

**Fiches actions**

A-3-1 Foncier/Portage immobilier

A-3-2 Filière logistique

A-3-3 Grand projet industriel : Pôle chimie logistique presque île

A-3-4 Grand projet industriel : Plateforme logistique multimodale Hourcade

#### **4) CAMPUS, INNOVATION TECHNOLOGIQUE : SANTE, LASER**

##### **Etat des lieux**

La CUB possède un grand panel de laboratoires de recherche qui sont autant de structures de soutien à la créativité ainsi qu'à l'innovation ; dans des domaines de pointe comme la chimie et la biologie (IECB), les sciences du vivant (ESTBB), les matériaux composites (LCTS), l'optique et les lasers (ILP, Institut d'Optique), la modélisation, les nanotechnologies ou l'informatique (LaBRI, INRIA).

En termes d'attractivité de la matière grise, nous pouvons nous appuyer sur le plus vaste campus universitaire d'Europe qui accueille environ 77 000 étudiants (dont 8 500 étrangers) et 9 000 enseignants (dont 3100 enseignants chercheurs).

L'Université bordelaise s'appuie sur un positionnement d'excellence dans quelques domaines, qui se traduit notamment par une place de leader national reconnue par le classement de Shangai dans la catégorie « sciences de l'ingénieur, informatique et technologie ».

Autre marqueur de l'innovation et de la capacité d'un territoire à faire de l'intelligence un levier de croissance, la R&D constitue un enjeu de compétitivité essentiel pour notre métropole. Si l'Aquitaine se positionne comme la 6ème région de France en termes de dépenses en R&D, la Gironde en constitue l'épicentre avec plus de la moitié (56 %) des brevets régionaux déposés en 2008.

La création du PRES qui unit les 4 universités de Bordeaux et les écoles (IPB, IEP, ENITAB) vient renforcer la structuration de la recherche sur le territoire, lui donne plus de visibilité et renforce les processus de transfert technologique.

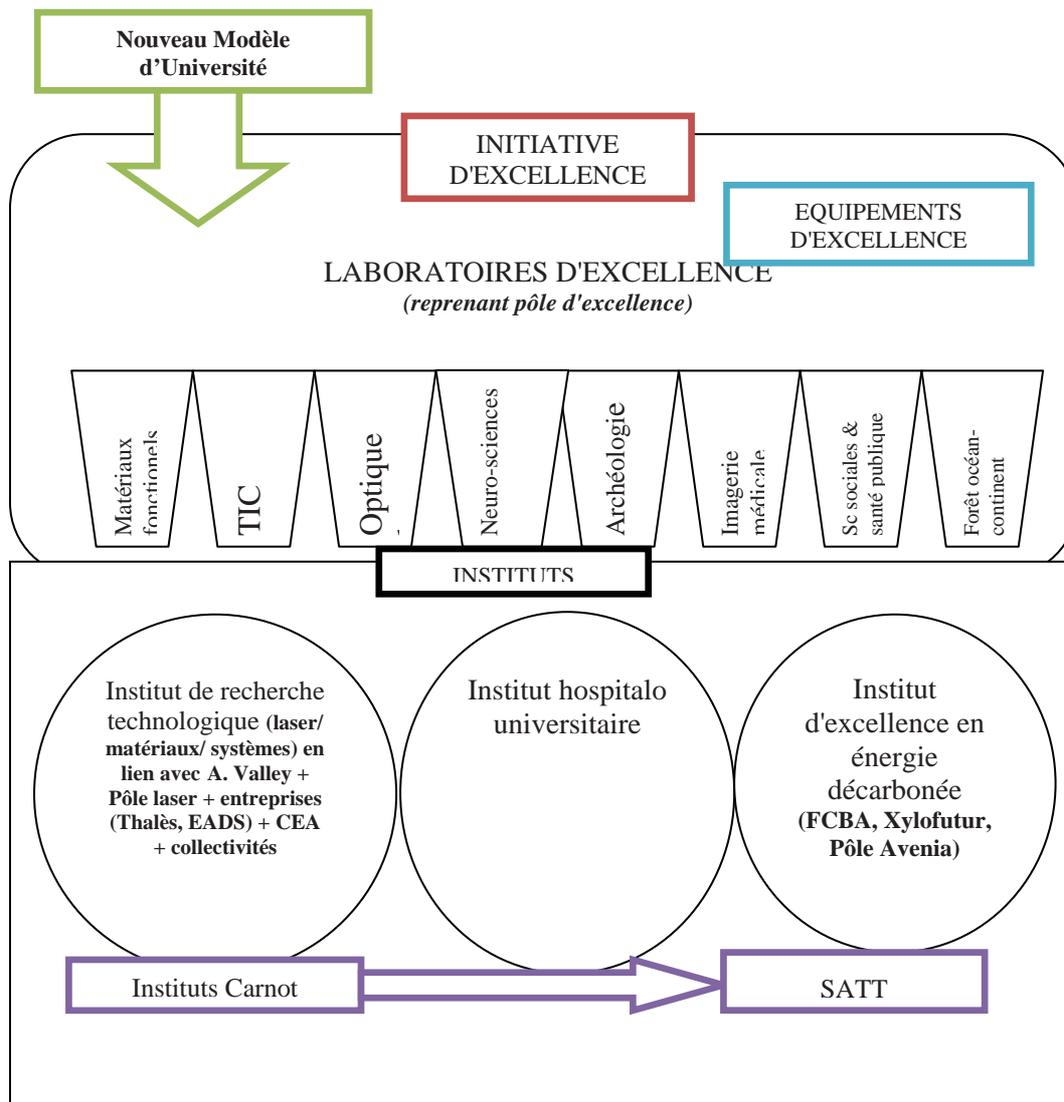
L'objectif du plan Campus est de faire du campus bordelais une grande université européenne ancrée au coeur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue un levier essentiel de la compétitivité

Dans ce cadre une convention de site a été signée entre l'Etat, la Cub, le Conseil Régional d'Aquitaine, la Caisse des Dépôts et Consignation et le PRES. Cette convention permet ainsi de définir son engagement dans le cadre de l'Opération Campus.

La stratégie de l'Université de Bordeaux a défini les priorités suivantes :

- >> Réorganiser l'offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire autour de pôles forts et visibles
- >> Ancrer son action dans la dynamique économique du territoire bordelais et aquitain
- >> Agir pour le développement d'un esprit de campus, levier majeur de son rayonnement durable

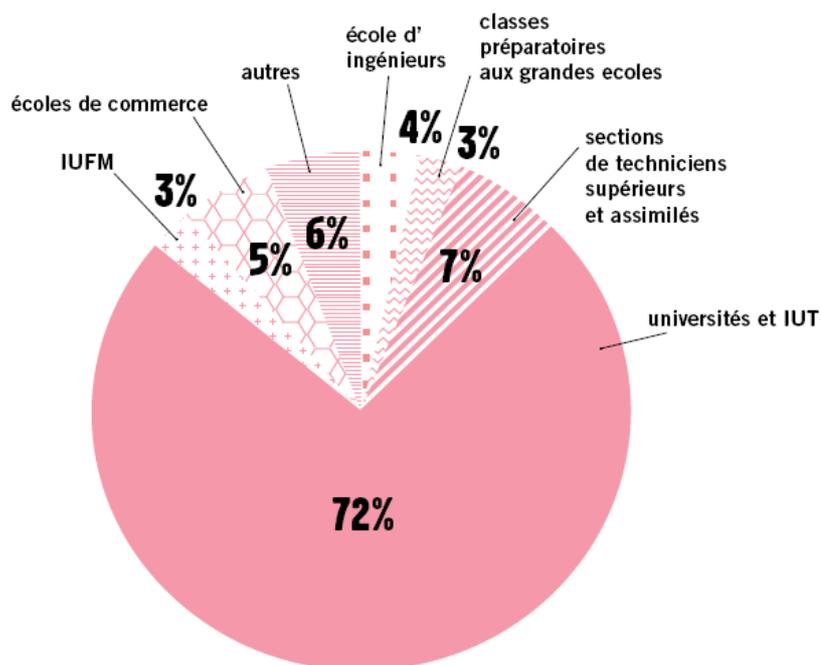
Les filières de recherche rencontrent les filières industrielles suivantes :



#### Quelques chiffres

- >> + 15 % des effectifs étudiants sur la biosanté
- >> déficit d'ingénieurs et baisse du nombre d'étudiants dans les filières sciences et technologie
- >> Bordeaux, 4<sup>ème</sup> ville préférée par les étudiants français
- >> une visibilité internationale et nationale encore insuffisante de l'Université de Bordeaux
- >> des orientations dans le cadre du PRES en lien avec les priorités de développement économique régionales : sciences et technologie (matériaux thermo-structurants, TIC, optique-laser, environnement) et Biologie santé (neurosciences, épidémiologie, biotechnologie de la santé)
- >> 18 cellules de transfert de technologie rattachées aux laboratoires publics de recherche
- >> 9 plateformes technologiques
- >> Université : 3 000 enseignants chercheurs, 3 000 doctorants, 110 unités de recherche
- >> 6 520 chercheurs dont 3 258 dans la recherche en entreprise

## L'UNIVERSITE DE BORDEAUX



### Enjeux

L'innovation constitue un facteur déterminant de la croissance des entreprises et des industries de pointe métropolitaines. Favoriser et stimuler les réseaux intelligents du territoire aura des effets bénéfiques pour l'ensemble de nos activités. Pour cela, la métropole doit poursuivre la mise en mouvement et en relation des acteurs innovants de son territoire.

Afin de profiter des effets de co-localisation et des synergies entre recherche, formation et monde de l'entreprise, il est indispensable qu'émergent des réseaux intelligents. Dans ce cadre, la dynamique initiée par la démarche aggro-campus doit être poursuivie en s'appuyant sur la multiplication des lieux d'échanges et de partage. Au-delà des clubs ou réseaux existants, elle doit se fonder sur une logique de décroisement des filières et des activités. Le SMDE réaffirme la nécessité de développer les liens entre PME, monde de la recherche et de la formation.

Au-delà des politiques lancées à l'occasion des pôles de compétitivité (aérospatial, laser, bois et alimentation santé), et des actions en cours de lancement concernant l'univers numérique, le pôle d'excellence santé reste largement à valoriser, en particulier autour des neurosciences et du pôle cancer. La relance du projet Bioparc et du pôle Prod'innov sont l'occasion d'y travailler.

### Fiches actions

- A-4-1 Soutien aux innovations technologiques
- A -4-2 Transfert de technologies
- A-4-3 Pôle santé
- A-4-4 Grand projet innovation : route des lasers
- A-4-5 Grand projet innovation : Bioparc
- A-4-6 Grand projet innovation : Campus, volet économique

## 5) BORDEAUX EURATLANTIQUE, TERTIAIRE SUPERIEUR ET ECONOMIE CREATIVE

### Etat des lieux

Le secteur tertiaire supérieur désigne les activités de service aux entreprises à forte valeur ajoutée et représente 1 emploi sur 6 dans la métropole. Mais si l'on s'intéresse à la seule économie productive (par opposition à l'économie publique et à l'économie résidentielle), le tertiaire supérieur représente un tiers de l'emploi et la moitié de la valeur ajoutée avec une tendance en hausse, mais une présence encore limitée des sièges sociaux.

En 2009, l'économie créative représentait 2,1 % de l'emploi métropolitain, et près de 4 % de l'emploi productif, ce qui place la Cub devant des métropoles réputées dans ce domaine comme Marseille ou Lille. Bordeaux se positionne même en 2ème position nationale pour l'architecture, l'édition de bande dessinée, et en 3ème position pour le jeu vidéo.

L'effet d'entraînement de l'économie créative est supérieur au poids économique des structures dédiées. En effet, elle crée une valeur ajoutée pour d'autres secteurs productifs (industrie, tertiaire supérieur, tourisme) qui y gagnent en compétitivité.

### Quelques chiffres

>> prédominance des fonctions « services aux entreprises » avec 72 % des emplois du tertiaire supérieur,

>> avec près de 15 000 emplois, Bordeaux est la 4<sup>ème</sup> place bancaire française,

>> seulement 217 sièges sociaux en fin 2008 (contre 830 dans le Grand-Lyon),

>> gros potentiel de croissance dans le domaine du numérique (22 000 emplois) avec de nombreuses TPE prometteuses et plus de 10 000 emplois entre l'informatique et les télécoms,

>> leader national en informatique de santé,

>> 3<sup>ème</sup> pôle national dans les jeux vidéos

>> en 2009, l'économie créative représentait près de 6 000 emplois sur la zone d'emploi de Bordeaux

>> 4<sup>ème</sup> place française pour les emplois salariés dans l'économie créative

### Enjeux

Le développement du tertiaire supérieur constitue un enjeu majeur de la métropolisation d'un territoire en tant que moteur de développement économique, facteur d'attractivité pour les entreprises et les salariés. Pour rester une métropole économiquement attractive, une agglomération comme Bordeaux doit pouvoir accueillir des sièges sociaux et des activités tertiaires supérieures.

Ce secteur constitue par ailleurs un facteur puissant de maintien d'une activité industrielle conséquente. Il est source d'emplois et de bien être social. Ses externalités positives sont nombreuses, et l'on constate que par des effets de co-localisation et de réseaux d'expertise et de services, les conditions globales de développement économique sont améliorées du fait de la présence de fonctions métropolitaines supérieures.

Il faut également garder à l'esprit que l'avenir du tertiaire supérieur est lié à celui de l'industrie, et plus particulièrement aux secteurs de pointe. La compétitivité de l'industrie se trouve renforcée par la présence de services accessibles (externalisation, infrastructures informatiques, R&D...) tandis que le tertiaire supérieur trouve une grande part de ses débouchés et de sa clientèle dans l'industrie. L'avenir du tertiaire supérieur doit donc également être envisagé en s'appuyant sur une réflexion de fond sur la vocation industrielle de la métropole (Cf. le Cluster Aéroparc/Pôle chimie, industries, logistique/page 9).

Enfin, et malgré la présence d'atouts tertiaires importants, Bordeaux n'appartient pas encore au réseau des grandes places tertiaires européennes.

La créativité comme l'innovation technologique constitue un des facteurs déterminants de la croissance des entreprises du tertiaire supérieur et des industries de pointe métropolitaines. Favoriser et stimuler les réseaux créatifs du territoire aura des effets bénéfiques pour l'ensemble de nos activités. Il nous faut faire de la créativité une marque de fabrique bordelaise qui nourrisse l'ensemble de nos secteurs économiques.

Pour cela, la métropole doit poursuivre la mise en mouvement et en relation des acteurs créatifs de son territoire. Au-delà des clubs ou réseaux existants, elle doit se fonder sur une logique de décloisonnement des filières et des activités. Le SMDE réaffirme la nécessité de développer les liens entre créatifs, PME et monde de la formation.

Le SMDE a également l'ambition de favoriser les liens entre les acteurs créatifs et les entreprises. L'enjeu est de tirer profit de la vitalité créative et culturelle de la métropole par la valorisation de l'existant, le développement des connexions entre différents milieux créatifs, et de les mettre en lien avec des secteurs plus traditionnels comme le vin, la gastronomie ou l'architecture pour donner un éclairage nouveau aux trésors de l'économie bordelaise.

Enfin, il faut faire de la métropole bordelaise un pôle d'attractivité des actifs créatifs et hautement qualifiés en affirmant son identité culturelle et artistique et en soutenant les initiatives innovantes par le biais d'événements fédérateurs et d'appels à projet. Cela rejoint les problématiques développées au sein des Moyens d'action / Qualité de vivre (page 25) et Marketing territorial (page 26).

L'arrivée de la LGV et le projet Bordeaux-Euratlantique, sont des opportunités majeures pour conforter le développement du tertiaire supérieur et des activités créatives dans l'agglomération.

#### **Fiches actions**

A-5-1 Soutien à la créativité

A-5-2 Développement du tertiaire supérieur sur la métropole

A-5-3 Grand projet tertiaire supérieur : Bordeaux Euratlantique

## **B / LES 3 FILIERES DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE**

### **1) TOURISME**

#### **Etats des lieux**

Dans le domaine touristique, la concurrence entre territoires est très forte, autant en termes d'offre réelle qu'en termes de communication.

Notre territoire a des atouts pouvant lui permettre de s'imposer dans cette concurrence comme un pôle touristique majeur. Il s'inscrit au sein d'une région qui se situe au 6ème rang national en terme d'afflux touristique, et qui s'appuie sur un marché de 6,3 milliards d'euros, soit 7 % du PIB régional.

La métropole bordelaise capte une très grande partie du tourisme aquitain, avec plus de 2,5 millions de touristes par an à Bordeaux. Elle enregistre plus de 2,3 millions de nuitées en hôtellerie, soit 73 % du total girondin. Pour les accueillir, la Cub dispose d'une capacité d'accueil confortable avec 121 hôtels (plus de 7 500 chambres), dont 5 quatre étoiles et 1 cinq étoiles.

La marque « Bordeaux » est reconnue mondialement. Elle accueille le premier ensemble urbain inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, et dispose également d'un patrimoine gastronomique et œnologique réputé. De plus, son environnement proche dispose de

nombreux trésors naturels, et sa proximité avec l'océan lui assure un afflux touristique important.

A cela s'ajoutent plus de 120 000 hectares de vignobles. Notre territoire a su s'appuyer sur cet atout afin d'en faire un levier d'attractivité touristique et de valorisation des savoir-faire, comme en témoignent la fête du vin ou Vinexpo.

#### Quelques chiffres

>> Bordeaux figure à la 4<sup>ème</sup> place des villes de tourisme d'affaires, après Paris, Cannes-Nice et Lyon, mais son potentiel reste encore sous-exploité

>> elle accueille 280 congrès internationaux

>> le tourisme représente 48 600 emplois directs et indirects en moyenne annuelle (5 % de l'emploi aquitain)

>> pas de grand évènement international reconnu et faiblesse des liaisons internationales de transport

#### **Enjeux**

En période de mutations profondes des systèmes productifs mondiaux, l'économie touristique constitue une valeur sûre et un axe de développement à privilégier dans le cadre d'une stratégie économique territorialisée. En effet, le tourisme est le secteur contribuant le plus au PIB français et représente des activités non délocalisables. De plus, il s'appuie principalement sur une valorisation de l'existant : patrimoine culturel, artistique, gastronomique et œnologique, équipements, infrastructures...

La Cub doit prolonger et accroître ses efforts dans le tourisme « classique » afin d'étendre sa sphère d'influence et sa captation des flux touristiques, mais aussi répondre aux nouvelles opportunités liées au développement des low-cost et des « weekends RTT ». En parallèle, elle doit accroître sa capacité d'offre à destination du tourisme d'affaire.

Pour relever ce défi, les nombreuses initiatives locales (privées et publiques) doivent non seulement être soutenues mais aussi mieux coordonnées et les efforts des différents acteurs doivent être plus systématiquement mutualisés.

#### **Fiches actions**

B-1-1 Développement du tourisme

B-1-2 Grand projet touristique : Cascades de Garonne

B-1-3 Grand projet touristique : Centre Culturel et Touristique du Vin

B-1-4 Grand projet touristique : Projet SAVE / Parc animalier et végétal du Bourgailh

B-1-5 Grand projet touristique : le fleuve et les croisières

## 2) LE COMMERCE

### Etat des lieux

Au sein de la métropole, le secteur du commerce peut s'appuyer sur un marché potentiel estimé à près de quatre milliards d'euros dans lequel l'alimentaire, la culture et les loisirs représentent plus de la moitié des dépenses.

### Quelques chiffres

>> potentiel de consommation des ménages de la Cub

	Indice de disparité de consommation 2005 (base nationale = 100)	Marché potentiel (millions d'euros)
<b>Alimentaire</b>	92,2	1 748
<b>Equiperment de la personne</b>	92,2	767
<b>Equiperment de la maison</b>	81,1	636
<b>Culture-Loisirs</b>	101,6	1 020
<b>Total</b>	<b>92,5</b>	<b>4 171</b>

Source INSEE, Association des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, Dépenses de consommation des ménages 2008

>> pouvoir d'achat supérieur à la moyenne nationale : une forte représentation des catégories sociales supérieure et moyenne avec un revenu moyen de 15 992 € contre 15 337 en 2001

>> une offre de commerce de proximité qui doit accompagner et anticiper les nouvelles formes de consommation.

### Enjeux

Il est indispensable que l'on renforce nos efforts pour rééquilibrer l'offre commerciale afin de mieux mailler le territoire et d'assurer un développement équilibré, facteur de bien-être des résidents.

La Charte de l'urbanisme commercial adopté en Conseil de communauté le 12 février 2011 définit de façon détaillée les orientations pour ce secteur :

- Développer les commerces et services de proximité sur le campus
- Mettre en oeuvre une politique d'urbanisme commercial
- Donner une visibilité à la stratégie d'urbanisme commercial
- Adapter les dispositions prévues aux SCOT/PLU pour la mise en oeuvre de la politique d'urbanisme commercial
- Soutenir le commerce de proximité
- Accompagner la requalification des grands pôles commerciaux majeurs et d'agglomération et des entrées de ville
- Soutenir l'offre commerciale et artisanale et accompagner ses mutations sur les corridors de transports en commun

### Fiches actions

B-2-1 La Charte de l'Urbanisme Commercial

B-2-2 Le MIN

B-2-3 Agriculture péri-urbaine, filières courtes et logistique urbaine

### 3) SERVICES A LA PERSONNE ET ARTISANAT :

#### Etat des lieux

L'économie résidentielle est une approche des territoires se concentrant sur leur disposition à capter des richesses. Elle regroupe tous les services qui contribuent ou bénéficient des revenus présents sur le territoire : commerces, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale et construction.

L'économie résidentielle représentait, en 2008, 70,3 % de l'emploi salarié à l'échelle de la CUB contre 29,7 % pour la sphère productive. A titre de comparaison avec les autres métropoles, l'économie résidentielle représente 62,5 % à Toulouse, 63,1 % à Lyon, 65,4 % à Grenoble, seule la CU de Marseille atteint les 74,4 % des emplois salariés. Cet écart s'explique en grande partie par la faible part des emplois industriels et productifs sur l'agglomération bordelaise. Hors secteur public (25,4 % dans le secteur public), l'économie résidentielle concerne plus de 153 000 emplois. Néanmoins, une grande partie de ces emplois sont précaires et correspondent à de faibles niveaux de qualification.

Ce potentiel est soutenu par le dynamisme démographique de la métropole : + 6,4 % entre 1999 et 2006), supérieur à la moyenne nationale (4,9 %). Cette tendance devrait se poursuivre avec une hausse prévue de 7,2 % de la population résidente entre 2006 et 2015, et de 9,3 % entre 2015 et 2030. D'après une étude de l'INSEE Aquitaine sur les services à la population, en Aquitaine, 13,4 % des ménages recourent aux services à la personne en 2006, nettement plus qu'au niveau national (10,9 %). Le vieillissement de la population est le principal facteur de cette progression. En 2006, la région y compte 66 800 salariés dont la plupart ne travaillent qu'à temps très partiel.

#### Quelques chiffres

>> les emplois sont répartis comme suit : 53 500 dans le commerce, 30 000 dans l'éducation-santé-social, 23 300 dans la construction et 20 300 dans les services aux particuliers

>> un vieillissement de la population entraînant un potentiel en termes de structures d'accueil : d'ici 2030, le nombre de personnes âgées devrait avoir augmenté de plus de 70%

>> parallèlement, une augmentation du nombre d'étudiants de + 10 % entre 2002 et 2008, et un déficit en termes de commerces et services de proximité sur le campus

>> des prix immobiliers à la location encore attractifs mais en hausse régulière

>> une offre de logements déséquilibrée (notamment pour les jeunes actifs) et en progression insuffisante face aux besoins actuels et à venir.

#### Enjeux

L'économie résidentielle ou résidentielle représente la première source d'emploi pour l'aire métropolitaine. Son importance est d'autant plus stratégique qu'il s'agit bien souvent d'activités non délocalisables.

Les secteurs de la santé et des services à la personne offrent des opportunités de croissance importantes. Or, ce secteur pâtit d'une dilution très forte, caractérisée par une multitude de TPE/PME dont certaines ont beaucoup de mal à faire connaître leur offre. Pour saisir ces opportunités et les transformer en emplois durables sur le territoire, le SMDE doit favoriser la structuration de ce secteur et donner de la visibilité aux entreprises qui le constituent.

#### Fiches actions

B-3-1 Lancer une étude/action sur les services à la personne et l'artisanat

## C) UN MOYEN D'ENTREPRENDRE AUTREMENT : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Etat des lieux

Sur le territoire métropolitain, l'économie sociale et solidaire est un secteur au poids conséquent.

9,5 % des établissements de la Cub appartiennent à ce domaine d'activités pour un total de 30 000 emplois.

Ce secteur doit être considéré comme un levier économique important pour la métropole. Il permet d'une part de renforcer la cohésion sociale et territoriale en favorisant la création d'emploi dans des secteurs d'activité divers et en facilitant l'insertion sur le marché du travail des personnes en difficulté. D'autre part, il peut être fortement créateur de richesses. Ainsi, au niveau national, les entreprises de l'économie sociale et solidaire produisent en moyenne 10 % du PIB. Leurs activités et leurs emplois sont peu délocalisables ce qui leur permet de mieux résister aux évolutions conjoncturelles. Dans une certaine mesure, le poids important de ce secteur dans l'économie bordelaise a permis à la métropole de mieux résister aux aléas de la conjoncture économique.

Néanmoins les entreprises de l'ESS manquent de visibilité, mais aussi de maillage et réseau (marché très atomisé et insuffisamment interconnecté) et ont des difficultés pour accéder aux marchés publics.

### Quelques chiffres

>> environ 10 % du PIB du territoire

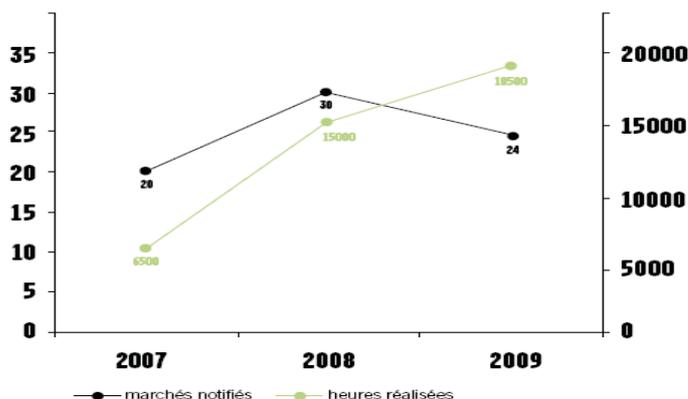
>> 9 % de l'emploi sur la Cub

>> 2 519 établissements répartis comme suit : 2 231 associations, 6 fondations, 181 coopératives, 101 mutuelles

>> 54 901 postes, soit 29 517 salariés répartis comme suit : 23 318 dans les associations, 881 dans les fondations, 3 147 dans les coopératives et 2 171 dans les mutuelles

>> clauses sociales et commande publique : en 2009, 18 500 heures sur 24 chantiers et un tiers de bénéficiaires accédant à un emploi stable moins d'un an après un premier contrat

### Clauses sociales et commande publique



### Enjeux

Au-delà de son intérêt social et comme facteur déterminant d'un développement équilibré, la métropole ne doit pas sous-évaluer le potentiel de l'économie sociale solidaire (ESS) en termes de retombées économiques pour le territoire.

Ce secteur, en favorisant la mise en place de démarches RSE représente également, une nouvelle façon d'entreprendre pour les entreprises prenant en compte les impacts environnementaux et sociaux de leurs activités économiques.

La Cub porte l'ambition de soutenir fortement ce secteur en s'appuyant sur des actions innovantes ou pilotes (structuration de réseau, communication).

#### **Fiches actions**

C-1-1 Accompagnement des porteurs de projets dans l'ESS

C-1-2 Eco et socio conditionnalité

C-1-3 Financement et pérennisation des projets de l'ESS

C-1-4 Promouvoir les acteurs de l'ESS

### D) LES 5 GRANDS MOYENS D'ACTION

#### **1) POLITIQUES D'AMENAGEMENT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

##### **Etat des lieux**

Notre territoire présente une situation contrastée en termes d'offre immobilière et foncière. L'offre de surfaces de bureaux est en constante diminution depuis plusieurs années (- 1,3 % par an entre 1999 et 2007), tandis que le volume des transactions est en augmentation (+ 2,7 % par an entre 1998 et 2007).

En 2010, le volume des transactions s'est élevé à 100 440 m<sup>2</sup> (pour 83 500 m<sup>2</sup> en 2009), alors que l'offre a atteint 98 100 m<sup>2</sup> (pour 130 300 m<sup>2</sup> en 2009).

Malgré une supériorité de la demande sur l'offre foncière d'entreprise, le marché immobilier est sujet à des tensions restant relativement faibles. En effet, une très grande majorité de ces transactions (90 %) concerne des relocalisations d'entreprises.

Néanmoins, ce constat est à nuancer selon les types de transactions : alors que des disponibilités importantes existent en périphérie pour des surfaces assez vastes, plus de trois-quarts (79 %) des transactions concernent des petites surfaces de 100 à 500m<sup>2</sup> pour lesquels les tensions du marché sont bien plus importantes.

Face à ce constat l'un de nos défis sera de faire en sorte que Bordeaux Euratlantique constitue une réponse adaptée aux besoins fonciers des entreprises. Dès à présent, des disponibilités offertes sur des parcs économiques dédiés à certains types d'activités (Ecoparc, Bioparc, Aéroparc...) permettent de compléter le marché immobilier et foncier classique.

Les problématiques du foncier sont en partie liées avec celles de la mobilité infra-métropolitaine. En effet, notre territoire se caractérise par une faible densité, et ses activités sont fortement polarisées.

Deux résidents sur trois (63%) ont à effectuer des trajets intercommunaux au sein de la métropole dans le cadre de leurs déplacements habitat-travail.

Le territoire fait face à un vrai problème d'accessibilité des sites économiques, les réseaux de transports en communs restent insuffisamment interconnectés, les temps de déplacement restent trop importants. L'acheminement des marchandises ou des personnes dans le cadre des trajets interurbains fait lui aussi face à des obstacles de taille.

Ainsi, la congestion des axes routiers, notamment au niveau de la rocade, pourrait provoquer des pertes de l'ordre de 444 millions d'euros à l'horizon 2020.

L'activité portuaire, quant à elle, reste sous-exploitée : elle ne représente que 2 % du trafic des échanges de marchandises.

Néanmoins des projets structurants et porteurs d'améliorations sont en cours, comme la LGV Bordeaux-Toulouse, le désengorgement des voies routières par la construction de deux franchissements (Pont Bacalan-Bastide, JJ Bosc) et la mise en place d'une troisième voie sur la rocade.

#### Quelques chiffres

>> le port de Bordeaux traite 9 millions de tonnes marchandises contre 90 millions pour le port de Marseille

>> le transport de passagers aérien et ferroviaire est faible : 8 millions pour les flux gare (en 2016, l'objectif est d'atteindre les 18 millions de voyageurs) et 3 millions pour l'aéroport, inférieurs à Nantes (12,6 millions) ou Lyon (37 millions)

>> carence de l'offre en grandes surfaces foncières

>> une offre diffuse, peu dédiée et difficilement lisible

#### **Enjeux**

La métropole bordelaise considère la gestion de l'offre foncière économique comme une clé de sa politique d'attractivité. La Cub s'assurera que la planification spatiale tiendra compte des objectifs de développement économique et du fonctionnement des entreprises.

Dans ce cadre, nous souhaitons doter la métropole d'une stratégie foncière globale. Il conviendra également d'accroître la visibilité du stock foncier existant et des possibilités d'implantations correspondant aux attentes des acteurs économiques.

Les politiques d'acquisition et de portage doivent s'inscrire dans une dimension stratégique active permettant de limiter la hausse des coûts, et veiller à ne pas déséquilibrer la répartition des activités et des hommes sur le territoire (éviter la concentration sur le centre de l'agglomération, ainsi que les relocalisations sans réaffectation des locaux libérés).

Pour renforcer son attractivité économique, la Cub s'engage à faciliter la vie des entreprises et des salariés. Les parcs d'activités doivent offrir des services adaptés à leurs besoins. Ils doivent être mieux connectés entre eux ainsi qu'aux lieux d'habitation via le déploiement de l'offre de transports en commun.

Il s'agit donc pour le SMDE d'impulser une politique globale de requalification des parcs d'activités existants ainsi qu'un modèle d'aménagement pour les projets futurs. Cette démarche devra rester cohérente avec les orientations et les actions du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

Concernant l'optimisation du transport de marchandises, la métropole devra s'appuyer sur la progression d'alternatives au transport routier. Dans ce sens, elle devra accroître le rôle du port et du ferroviaire et définir une nouvelle stratégie opérationnelle qui réponde à l'enjeu de la valorisation du foncier portuaire.

C'est notamment dans ce cadre qu'un contrat d'objectifs entre la Cub et le Grand Port Maritime de Bordeaux a été approuvé par le conseil de Communauté du 11 février 2011 et signé entre les parties.

#### **Fiches actions**

D-1-1 Immobilier économique

D-1-2 Infrastructures

## **2) ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :**

### **Etat des lieux**

Le tissu économique bordelais se caractérise par une forte prédominance du secteur tertiaire et un maillage de TPE/PME.

Les PME doivent fréquemment faire face à des obstacles à l'accès au financement (notamment lorsqu'il s'agit de capital-risque), la recherche, l'innovation et une offre immobilière suffisante. C'est ainsi que 21 % environ des PME indiquent que l'accès au financement leur pose problème et le pourcentage est bien plus élevé encore pour les micro-entreprises. Les PME européennes sont aussi moins nombreuses que les grandes entreprises à innover avec succès. La situation est aggravée encore par des problèmes structurels, tel que le manque de qualifications managériales et techniques et la dépendance aux grands donneurs d'ordre.

Les obstacles rencontrés par les entreprises en création sont multiples. L'enquête « La Cub, territoire entrepreneurial » (juillet 2007) a permis de constater que si 10 % des entreprises soulèvent des problèmes de financement, ce sont la complexité du montage financier (35 %), les difficultés dans la formalisation du projet (30 %) et la complexité du parcours du créateur (15 %) qui ressortent comme les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer l'échec d'une création.

### Quelques chiffres

>> Taux de création des entreprises relativement bon (6,4 % en 2008) mais taux de survie après 5 ans faible notamment lié à la sous-capitalisation des entreprises, qui rend difficile les investissements

>> 96 % des créations d'entreprise sont des entreprises de 0 à 2 salariés, 82 % n'ont aucun salarié

>> l'industrie (hors agro-alimentaire) et les services aux entreprises représentent respectivement 5 % et 23 % des créations

>> 60 % des créations pures d'entreprises se font avec moins de 8 000 euros (dont 38 % avec moins de 4 000 euros) alors que plus les financements obtenus au démarrage de l'activité de l'entreprise sont importants, plus les chances de pérennité de l'entreprise sont élevées

>> la plupart des entreprises ont besoin de 10 à 30 m<sup>2</sup> de bureaux au démarrage

### **Enjeux**

Valoriser le potentiel de croissance et d'innovation des PME est décisif pour garantir la croissance future et la création d'emploi.

Pour cela nous proposons de mettre en place un Small Business Act (SBA), en écho au SBA européen lancé en 2008 (lui-même en référence au modèle américain lancé en 1953).

Le Small Business Act vise à améliorer l'approche stratégique globale de l'esprit d'entreprise, afin d'ancrer le principe «Think Small First» dans la définition des politiques, et de promouvoir la croissance des PME en aidant celles-ci à s'attaquer aux problèmes spécifiques qui entravent leur développement.

L'organisation de la CUB avec des Directions centrales et territoriales permettra de répondre à cet objectif en respectant le principe de subsidiarité.

En ce qui concerne la création d'entreprises, notre enjeu commun est de clarifier et rendre lisible l'offre d'accompagnement, en développant l'accès aux financements pour les TPE/PME et en l'accompagnant d'un soutien plus systématique en termes d'information, de procédures administratives et de montage des business plan. Si des dispositifs existent déjà, c'est sur leur visibilité et leurs synergies qu'il nous faut agir.

Dans un contexte de vieillissement de la population, il est également important que nous soyons attentifs à la problématique des reprises d'entreprises. Avec 21 % des dirigeants d'entreprise ayant plus de 55 ans sur la métropole, l'enjeu est de taille.

Autre enjeu essentiel, renforcer la lisibilité et la coordination des aides. De ce point de vue, deux aspects doivent être traités, celui de la communication autour de l'offre de services territoriale, et celui de la mise en cohérence des dispositifs à l'échelle de la métropole des différents niveaux d'aide. Si la Région reste pilote, la Cub a déjà montré la pertinence de son action en matière de high-tech, pour certaines entreprises clés et lorsqu'il y a mise en concurrence du territoire.

Ces actions sont à destination de trois grands groupes d'entreprises :

- Les jeunes entreprises
- Les 300 entreprises clé (cf. page 25)
- Les entreprises en difficultés

#### **Fiches actions**

D-2-1 Soutien aux TPE/PME

D-2-2 Simplification et lisibilité du système des intervenants

D-2-3 Service Cub-clients : « les 300 »

### **3) RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOI**

#### **Etat des lieux**

Le contexte durable de chômage de masse, la désindustrialisation, la récente crise économique, ainsi que l'évolution des systèmes productifs vers une économie de la connaissance ont placé l'emploi et les ressources humaines au cœur des priorités des citoyens.

Malgré une forte baisse du chômage depuis une dizaine d'années (15,6% en 1999), le taux de chômage sur la métropole (sens unité urbaine) reste élevé au quatrième trimestre 2009 et s'établit à 9,5%.

Tous les secteurs de l'économie bordelaise ne sont pas touchés de la même manière en matière d'emploi. L'emploi industriel de la Cub a fortement été impacté ces dernières décennies.

La part de l'emploi ouvrier représente 17,7 % des emplois salariés en 2007, soit une représentation légèrement supérieure à Toulouse (15,4 %) et Lyon (16,8 %) et légèrement inférieure à Lille (20,7 %) et à Nantes (18,4 %).

Du fait de sa faible représentation industrielle, notre territoire connaît en revanche la particularité de posséder une forte concentration d'employés au sein de ses salariés. Avec plus de 112 000 salariés, la catégorie des employés représente 30,2 % des emplois salariés, bien loin devant Lille (29,5 %), Toulouse (25,1 %) ou Lyon (26,9 %).

Elle ne connaît pas non plus une très forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures. Leur part dans l'emploi en 2007 (18,9 %) était sensiblement inférieure à ce qui pouvait être constaté au sein d'autres métropoles comme Lyon (21,8 %), Toulouse (25,8 %) ou Nantes (19,6%).

Par ailleurs, des inadéquations structurelles propres au marché de l'emploi métropolitain existent et le fragilisent. On note un paradoxe entre un nombre insuffisant d'offres d'emplois

pour les cadres et un nombre très important de jeunes diplômés formés localement avec des risques de fuite de la matière grise assez importants. De même, un déficit de certaines compétences très spécifiques (artisanat, maîtrises techniques et manuelles...) pour des emplois faiblement qualifiés est avéré.

Ces obstacles à un fonctionnement fluide du marché de l'emploi peuvent grever à court terme les ambitions de développement des entreprises (manque des ressources nécessaires), et nuisent à l'attractivité de la métropole pour les actifs, et notamment pour les plus qualifiés d'entre eux.

#### Quelques chiffres

>> en 2007, le taux de l'emploi de la Cub est de 61,6 % contre une moyenne nationale à 64,6 %

>> taux d'emploi des seniors favorable avec un taux de 43,5 % contre 38,3 %

>> chute de l'emploi des jeunes avec un taux de 27,3 % en 2007

>> chute du taux de chômage des femmes qui est passé de 17,2 % en 1998 à 12,3 % en 2007

>> en 2006, l'aire urbaine de Bordeaux concentre 9,5 % d'emplois de cadres de fonctions métropolitaines (42 500 emplois), se positionnant seulement au 13<sup>ème</sup> rang national loin derrière Paris (18,3 %), Toulouse (13,7 %), Lyon (12,1 %)

>> manque d'ingénieurs et de main d'œuvre peu qualifiée

#### **Enjeux**

Si le chômage de masse constitue un enjeu national, la dimension territoriale des politiques de l'emploi se renforce. Au-delà des actions relatives à l'insertion ou à la formation que portent les conseils généraux et régionaux, une nouvelle façon de construire les réponses du territoire au défi de l'adéquation entre offre et demande de travail est en passe d'émerger.

La plus-value de l'approche territorialisée s'explique notamment par trois facteurs :

- ✓ le territoire est perçu comme vivier de compétences par les entreprises ;
- ✓ il représente un enjeu fondamental en termes d'attractivité des salariés et clients d'entreprises ;
- ✓ il constitue l'espace principal de mobilité géographique des salariés.

L'idée n'est pas de se substituer à l'action du Pôle Emploi mais de s'appuyer sur un partenariat entre les principaux acteurs emploi/compétences territoriaux pour construire une offre de services complémentaire à destination des TPE/PME et des salariés en matière de formation et de gestion RH.

Dans cet objectif, la mise en place d'une dynamique innovante de gestion territorialisée de l'emploi s'appuyant sur un mode de gouvernance élargie permettrait de :

- ✓ mieux accompagner localement les TPE/PME dans leur gestion des ressources humaines ;
- ✓ doter le territoire d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences;
- ✓ utiliser la plus-value territoriale pour renforcer les dispositifs existants de retour à l'emploi des publics fragiles.

Avec un tissu économique majoritairement constitué de TPE/PME, une tendance marquée de vieillissement de la population active, une transition économique caractérisée par une expansion de l'emploi tertiaire au détriment d'un emploi industriel en déclin relatif, la métropole bordelaise doit renforcer sa capacité d'anticipation des mutations économiques pour faire de ces évolutions des opportunités.

#### **Fiches actions**

D-3-1 Ressources humaines et emploi

### **4) QUALITE DE VIVRE, LEVIER DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **Etat des lieux**

S'appuyant notamment sur un système éducatif diversifié, des réseaux d'échanges fluides, un coût de la vie compétitif, et un environnement particulièrement agréable, le cadre de vie bordelais constitue un vrai atout. A une heure de la mer et 2h30 de la montagne l'agglomération bordelaise accueille le premier ensemble urbain inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

En outre, ce cadre de vie constitue un levier économique majeur, du fait du développement de l'économie résidentielle que génère l'arrivée de nouveaux habitants, ainsi que du développement induit des industries touristiques et de loisirs. Cette attractivité s'exerce également sur les cadres et les dirigeants d'entreprises.

Cependant, Bordeaux ne figure dans aucun des deux classements de notoriété internationale relatifs à la qualité de vie (classements Mercer et Reader's Digest) où sont pourtant présents Lyon et Paris. Cette situation traduit, outre des différences démographiques réelles, un manque de visibilité des atouts métropolitains.

Par ailleurs, la qualité de vie ne peut se juger uniquement à l'aune de l'environnement naturel et urbain. Il est également essentiel de prendre en compte l'aspect moins matériel que constitue la qualité des rapports humains.

#### **Enjeux**

Il nous faut protéger le cadre de vie existant et veiller à le rendre toujours plus attractif en s'appuyant sur les richesses locales. Cela passe également par une action toujours plus résolue en matière de protection de l'environnement et de préservation des espaces naturels.

Il est également indispensable que nous valorisions mieux nos atouts par une stratégie de positionnement volontariste dans les classements et une stratégie de communication réunissant les acteurs publics, semi-publics ou privés travaillant sur les questions d'attractivité et de tourisme. Comme développé dans l'axe sur le marketing territorial (page 25), il faut parvenir à « donner envie de Bordeaux » en s'appuyant fortement sur la qualité de vie.

Enfin, le Schéma Métropolitain doit être une occasion de poser un nouveau regard sur la notion de qualité de vie, et de l'enrichir d'une dimension nouvelle, plus immatérielle portant sur l'environnement humain et la dynamique festive et culturelle qui donne son identité à la métropole. A partir de cette évolution peut être élaborée une notion plus large et plus dynamique, celle de « la qualité de vivre » qui pourrait avoir ses propres indicateurs.

#### **Fiches actions**

D-4-1 Attractivité nouveaux actifs

D-4-2 Mobilités/entreprises/salariés

## 5) MARKETING TERRITORIAL : « BORDEAUX, METROPOLE EUROPEENNE »

### Etat des lieux

La forte notoriété de Bordeaux masque un déficit d'image économique du territoire bordelais. L'image de Bordeaux repose spontanément sur des atouts relatifs à sa qualité de vie ou à son offre culturelle, qui traduisent un positionnement encore très marqué par le vin et l'ouverture océanique (l'esprit grand ouest), associant la métropole à une dimension qualitative.

### Quelques chiffres

>> 39<sup>ème</sup> place dans le classement de la DATAR des villes européennes (2003)

>> 7<sup>ème</sup> ville française selon la préférence des entrepreneurs (ECER 2009)

>> 83 % des dirigeants interrogés déclarent avoir une mauvaise connaissance économique du territoire de Bordeaux (enquête BRA 2007)

>> un sous-dimensionnement significatif des partenariats internationaux : délégations, missions, présence active dans les réseaux de type Eurocities

### Enjeux

L'image de Bordeaux est essentiellement liée à l'univers viti-vinicole et masque des actifs importants qui restent sous-valorisés.

Les différents acteurs métropolitains, au premier rang desquels la mairie de Bordeaux, la Cub et le BGI, se sont emparés de cet enjeu en s'associant pour définir, puis construire ensemble une stratégie de marketing territorial fondée en premier lieu sur la création d'une marque ombrelle pour le territoire. La Cub réaffirme sa pleine détermination à s'impliquer pour faire aboutir cette démarche.

En complémentarité, le SMDE se propose d'identifier quelques leviers susceptibles de renforcer l'attractivité métropolitaine et son rayonnement international.

### **Fiches actions**

D-5-1 Intelligence économique et veille concurrentielle

D-5-2 Marketing territorial

D-5-3 Relations internationales

## E / 300 ENTREPRISES CLES QUI ASSURENT L'AVENIR DE L'EMPLOI AU SEIN DE NOTRE METROPOLE

L'ensemble des actions évoquées doit contribuer prioritairement à la réussite sur la métropole bordelaise des 300 entreprises clés, génératrices de retombées économiques pour l'ensemble du territoire.

Le chiffre de 300 est indicatif et la liste évoluera au cours du temps.

Le territoire est marqué par la présence d'établissements de grands groupes d'une part, de PME TPE en croissance d'autre part, ainsi que d'entreprises de premier rang dans leur secteur. Il s'agit d'identifier lesquelles sont aujourd'hui, ou seront demain, les « locomotives » de notre développement économique. Cela inclut des entreprises déjà présentes mais aussi celles que l'on cherche à attirer.

Au-delà des actions sectorielles visées ci-dessus, il est important de veiller à ce que, globalement, elles trouvent tout ce qui est nécessaire à leur développement sur notre territoire, par une approche personnalisée. Un système de « guichet unique » interne à la CUB pour ce qui relève de ses compétences propres, serait un premier pas, ainsi qu'un échange régulier de contacts et d'informations. Ce serait en particulier l'occasion de mettre

en place un système de veille, efficace parce que bien ciblé, sur les risques économiques ; une telle démarche est impossible à l'échelle des dizaines de milliers d'entreprises répertoriées sur l'agglomération.

L'appui financier direct de la CUB aux entreprises sera prioritairement orienté vers ces entreprises clés.

### III / EVALUATION PERMANENTE ET PARTAGEE

#### L'évaluation pour une stratégie efficace

Citoyens et élus doivent pouvoir s'assurer de l'efficacité de l'action économique qui mobilise des fonds publics importants. Au-delà, l'évaluation s'intègre dans la fonction « outil de pilotage stratégique » du SMDE :

- clarifier les objectifs,
- réajuster en permanence les dispositifs,
- légitimer l'action auprès des financeurs par la mise en avant des résultats,

Elle se fait donc à un double niveau :

- indicateurs de santé économique
- Indicateurs spécifiques à chacune des actions, étant entendu que pour l'ensemble des actions figureront deux indicateurs identiques :
  - o Le lien avec l'emploi
  - o La contribution au respect de l'Agenda 21 de la CUB

Chaque année sera présentée une évaluation de la santé économique du territoire et des actions pour permettre les adaptations nécessaires.

### Liste des indicateurs clés pour les objectifs du SMDE

THEME	INTITULE INDICATEUR	UNITE	EVOLUTION A PARTIR DE 2011	SOURCE
Economie, emploi, chômage	<b>Nombre d'emplois total</b>	<b>Nombre d'emplois</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux de chômage</b>	<b>En %</b>		<b>Insee</b>
	<b>Taux d'activité des 15-24 ans et des 55-64 ans</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux d'emploi en temps partiel</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Etablissements sièges (+100 salariés)</b>	<b>Nombre de sièges sociaux</b>		<b>INSEE / Sirene – traitement a'urba</b>
	<b>Solde commercial</b>	<b>En millions d'euros</b>		<b>INSEE / DGTPE/DGDDI</b>
	<b>Part des chercheurs travaillant dans les entreprises</b>	<b>En %</b>		<b>BESR / Ministère de la recherche</b>
Fiscalité, revenus Composition du tissu économique	<b>Nombre de redevables</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>		<b>Cub : Dirap</b>
	<b>Part de l'emploi dans les secteurs fragiles</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE / Dares</b>
Transport, communication, accessibilité	<b>Accessibilité aux services : temps moyen pour accéder à un panier moyen de 28 commerces et services de la gamme intermédiaire</b>	<b>En minutes</b>		<b>INSEE</b>
Attractivité	<b>Solde arrivants-partants des plus de 25 ans ayant un BAC+2</b>	<b>En milliers</b>		<b>INSEE</b>
Tourisme	<b>Solde arrivants-partants des 20-35 ans</b>	<b>En milliers</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Nuitées en hôtellerie</b>	<b>En milliers</b>		<b>INSEE</b>
Territoire numérique	<b>Part des entreprises couvertes par le haut débit</b>	<b>En %</b>		<b>AEC/ Avicca/Datar</b>

**Liste des 60 indicateurs pour suivre la santé économique du territoire**  
(dont les indicateurs clés du SMDE)

THEME	INTITULE INDICATEUR	UNITE	EVOLUTION A PARTIR DE 2011	SOURCE
Population, données territoriales	<b>Population totale</b>	<b>Nombre d'habitants</b>		<b>Insee</b>
	<b>Population municipale</b>	<b>Nombre d'habitants</b>		<b>Insee</b>
	<b>Evolution de la population municipale</b>	<b>En %</b>		<b>Cub</b>
Economie, emploi, chômage	<b>Indice de vieillissement</b>	<b>En points</b>		<b>INDE / INSEE</b>
	<b>Nombre d'emplois total</b>	<b>Nombre d'emplois</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Nombre d'emplois salariés du privé</b>	<b>Nombre d'emplois</b>		<b>UNEDIC – Unistatis</b>
	<b>Evolution de l'emploi salarié</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Revenu net imposable moyen par foyer fiscal</b>	<b>En euros</b>		<b>INSEE / DGI</b>
	<b>Taux de chômage</b>	<b>En %</b>		<b>Insee</b>
	<b>Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A</b>	<b>Nombre de demandeurs</b>		<b>STMT, pôle emploi, dares</b>
	<b>Taux d'activité des 15-24 ans et des 55-64 ans</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux d'activité des 15-24 ans</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux d'activité des 55-64 ans</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux d'activité des femmes</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux d'emploi en temps partiel</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Taux de croissance du PIB réel régional</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Nombre d'établissements</b>	<b>Nombre d'établissements</b>		<b>INSEE / Clap</b>
	<b>Création d'entreprises</b>	<b>Nombre d'établissements</b>		<b>INSEE / Sirene</b>
	<b>Taux de création d'entreprises</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE / Sirene (ICS)</b>
	<b>Taux de survie à 5 ans</b>	<b>En %</b>		<b>INSEE</b>
	<b>Etablissements sièges (+100 salariés)</b>	<b>Nombre de sièges sociaux</b>		<b>INSEE / Sirene – traitement a'urba</b>
	<b>Immobilier d'entreprise- Nombre de transactions</b>	<b>Nombre de transactions</b>		<b>OIB</b>
	<b>Immobilier d'entreprise – Surfaces transactées</b>	<b>M<sup>2</sup></b>		<b>OIB</b>
<b>Exportations</b>	<b>En millions d'euros</b>		<b>INSEE</b>	

Enseignement, innovation	Importations	En millions d'euros	INSEE / DGTPE/DGDDI
	Solde commercial	En millions d'euros	INSEE / DGTPE/DGDDI
	Indice de qualification	En points	INSEE
	Nombre de chercheurs en R&D	Equivalent temps plein	INSEE / MEN –MESR DEPP C2
	Part des chercheurs travaillant dans les entreprises	En %	BESR / Ministère de la recherche
	Nombre de brevets déposés	Nombre de brevets	INPI
	Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et universités	Nombre d'étudiants	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
	Dépense intérieure de R&D	En millions d'euros	INSEE / MEN – MESR DEPP C2
Fiscalité, revenus	Nombre de redevables	Nombre d'entreprises	Cub : Dirap
	Revenu fiscal de référence moyen	En euros	INSEE / DGI
Composition du tissu économique	Nombre de foyers fiscaux non imposables	Nombre de foyers	INSEE / DGI
	Part de l'emploi dans les secteurs fragiles	En %	INSEE / Dares
	Poids des établissements de 20 à 99 salariés	En %	Ministère de l'emploi/ INSEE
	Poids des quatre plus grandes entreprises	En %	Ministère de l'emploi/ INSEE
	Poids des 5 1ers secteurs dans l'emploi salarié	En %	Ministère de l'emploi/ INSEE
	Part de l'emploi dans le secteur industriel	En %	INSEE
	Part de l'emploi dans le secteur agricole	En %	INSEE
Transport, communication, accessibilité	Part de l'emploi dans le secteur tertiaire	En %	INSEE
	Trafics voyageurs SNCF	En millier de voyageurs par kilomètres	INSEE
	Trafic passager de l'aéroport	En milliers	INSEE / DGAC/ DATAR/SESP
	Trafic marchandises de l'aéroport	En milliers de tonnes	DGAC / DATAR
	Trafic maritime total –port autonome	En milliers de tonnes	INSEE /Ministère écologie

	<b>de Bordeaux (marchandises)</b>		
	<b>Trafic de passagers dans le port / croisières</b>	<b>En milliers</b>	<b>SESP / DTMPL</b>
	<b>Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises (hors transit)</b>	<b>En milliers de tonnes</b>	<b>MEEDDM / INSEE</b>
	<b>Total passagers</b>	<b>En milliers</b>	
	<b>Total marchandises</b>	<b>En milliers de tonnes</b>	
	<b>Accessibilité aux services : temps moyen pour accéder à un panier moyen de 28 commerces et services de la gamme intermédiaire</b>	<b>En minutes</b>	<b>INSEE</b>
Logement	<b>Nombre de logements</b>	<b>Nombre</b>	<b>INSEE</b>
Attractivité	<b>Part des promesses d'emplois liées aux investissements étrangers</b>	<b>Nombre</b>	<b>AFII</b>
	<b>Solde arrivants-partants des plus de 25 ans ayant un BAC+2</b>	<b>En milliers</b>	<b>INSEE</b>
	<b>Solde arrivants-partants des 20-35 ans</b>	<b>En milliers</b>	<b>INSEE</b>
	<b>Solde arrivants-partants des 60 ans et plus</b>	<b>En milliers</b>	<b>INSEE</b>
Tourisme	<b>Nuitées en hôtellerie</b>	<b>En milliers</b>	<b>INSEE</b>
Territoire numérique	<b>Foyers équipés en ordinateurs</b>	<b>En %</b>	<b>AEC</b>
	<b>Part des entreprises couvertes par le haut débit</b>	<b>En %</b>	<b>AEC/ Avicca/Datar</b>
	<b>Part des administrations couvertes par le haut débit</b>	<b>En %</b>	<b>Avicca / Datar</b>



## TABLEAU RECAPITULATIF DES FICHES ACTIONS

### LES 4 CLUSTERS DE L'ECONOMIE CREATIVE

#### ECOPARC ET CROISSANCE VERTE

##### **Développer la filière éco-activités**

Renforcer la structuration du secteur des énergies renouvelables

Favoriser le développement et l'implantation de nouveaux projets

Répondre aux besoins des entreprises en termes de compétence pour le secteur des énergies renouvelables

Accompagner l'évolution de la filière BTP

Renforcer la visibilité du secteur de l'éco-construction

##### **Exemplarité environnementale**

Développer un projet pilote d'Ecologie Industrielle

Affirmer l'exemplarité environnementale des parcs d'activités

##### **Grand Projet croissance verte : L'Ecoparc**

Parc d'activités situé à Blanquefort orienté autour des éco activités (construction et énergies renouvelables) et qui porte à la fois sur un cadre, une zone, un environnement et une manière différente de les aménager et de les gérer, exemplaire sur le plan de l'écologie industrielle et en pointe sur la performance environnementale (certification 14 001). Ce site se développe en réseau avec les autres sites partageant cette vocation comme le Parc de l'Intelligence environnementale à Bègles et le Village artisanal de l'Ecoconstruction de Floirac.

#### AEROPARC

##### **Marketing industriel :**

Mise en place d'un comité stratégique

Définition des filières clés

Réflexion sur l'acceptabilité/ vocation industrielle de l'industrie sur le territoire et sensibilisation de la population

Valorisation et promotion de ce que font les entreprises (savoir faire ...) et du territoire industriel auprès des prospects nationaux et internationaux

##### **Grand projet industriel Bordeaux Aéroparc**

S'appuyant sur la force du tissu industriel aéronautique sur le territoire et ses perspectives de croissance, la Cub œuvre pour le développement d'un site dédié à cette filière.

L'objectif est de faire de la métropole et de la région une des principales références européennes dans le secteur aéronautique, spatial et défense, afin d'attirer les investissements et de générer une dynamique d'entraînement pour l'économie locale. Le projet se développe sur le territoire des communes de Mérignac, Le Haillan et St Médard en Jalles, en partenariat avec ces communes.

#### POLES CHIMIE ET LOGISTIQUE, INDUSTRIE

##### **Foncier / portage immobilier :**

Ménager du foncier pour l'accueil des activités industrielles

Se doter d'un outil de portage immobilier spécifique (foncier, maîtrise d'ouvrage, gestion) à l'industrie, permettant le montage de projets d'entreprises stratégiques pour lesquels une ingénierie privée n'est pas trouvée.

**Filière logistique**

Sur la base d'une étude en cours, on mettra en oeuvre une politique de filière logistique affirmant une ambition à l'échelle de l'hinterland grand sud ouest et développant une offre d'accueil globale sur l'ensemble de la Gironde, en partenariat avec Etat, CRA, CG33, et représentants des professionnels

**Grand projet industriel Pôle Chimie Logistique Presqu'île**

Ces deux activités, étroitement liées au port et localisées dans son voisinage sur la presqu'île, forment de longue date une part importante de l'emploi industriel et de la richesse fiscale du territoire. Leur avenir pose question en raison de la concurrence mondiale, de la situation du port, des questions environnementales et de la sensibilité des habitants voisins.

Il convient d'identifier sur quelles niches d'avenir (ex : chimie verte), et dans quelles conditions d'exemplarité écologique, il est possible de recomposer et de développer un grand site industrialo portuaire.

**Grand projet industriel Plateforme logistique multimodale Hourcade**

Il s'agit de la réalisation d'une plateforme logistique qui doit contribuer pour l'agglomération bordelaise au transfert modal de la route vers le rail.

**CAMPUS, INNOVATION TECHNOLOGIQUE : SANTE, LASER ...****Soutien aux innovations technologiques**

Engager la métropole dans l'élaboration de nouveaux dispositifs permettant d'explorer des nouvelles synergies entre établissements d'enseignement, de recherche et entreprises, et d'expérimenter des nouveaux leviers de mise sur le marché de procédés ou produits innovants. Sera notamment expérimenté dans ce cadre, un « living Lab », laboratoire d'usage impliquant acteurs

publics et privés, qui permettra de tester en « grandeur nature » des projets innovants auprès d'usagers afin d'identifier leur impact potentiel.

**Transfert de technologies**

Pôles de compétitivité et d'excellence

Pépinières, incubateurs

Plateforme métropolitaine d'innovation

**Pôle santé**

Etude action sur la grappe économique liée à la santé

**Grand projet Innovation : Route des Lasers**

Ce pôle de compétitivité et les parcs d'activités dédiés doivent permettre de structurer la filière optique laser bordelaise et lui donner une dynamique nouvelle : l'investissement de la Cub sur cette filière doit privilégier les entreprises qui s'installent sur la Cub et doit profiter au territoire

**Grand Projet innovation : Bioparc**

Aménagement d'un parc technologique réservé à l'accueil de projets innovants dans les domaines des biotechnologies de la santé et de la nutrition

**Grand projet innovation : Campus, volet économique**

En vue de devenir un territoire d'excellence en matière d'innovation technologique reconnu au niveau national et européen, la métropole doit renforcer son université. Dans cet objectif, l'université bordelaise a été retenue en 2008 parmi les lauréats de « l'opération campus » visant notamment à redynamiser les équipements universitaires. Au delà des projets d'aménagement, l'objectif pour Bordeaux Métropole est de favoriser le développement du potentiel d'enseignement et recherche et de faire des antennes du Campus de véritables lieux d'échanges intellectuels, pour donner une plus grande visibilité à l'Université qui se donne comme ambition d'être parmi les meilleures d'Europe.

La Cub a affirmé son engagement dans le processus via une délibération votée en Conseil de Communauté

## **BORDEAUX EURATLANTIQUE, TERTIAIRE SUPERIEUR ET ECONOMIE CREATIVE**

### **Soutien à la créativité**

Un groupe d'experts réunissant les principaux acteurs de l'innovation (Oseo, Innovalis, ARACT...) ainsi que les accompagnateurs des entreprises en développement, sera créé avec pour mission de définir prioritairement les dispositifs à développer dans le but de soutenir les innovations non technologiques (innovation de procédé, innovation organisationnelle, innovation sociale...).

Par ailleurs, un appel à projet sur la thématique de l'innovation organisationnelle et sociale au sein des

entreprises de la métropole bordelaise sera lancé.

Définir la stratégie filière de l'économie créative

Mettre en place des « creative time », c'est-à-dire des moments d'échanges visant à décloisonner les entreprises de l'économie traditionnelle et les secteurs créatifs

Développer un lieu du design pour les PME

### **Développement du tertiaire supérieur sur la métropole :**

Construction d'une offre immobilière cohérente et lisible, grâce à la promotion des complémentarités entre les différents projets d'aménagement impliquant la construction de bureaux autour du projet phare qu'est Bordeaux Euratlantique et régulation de la programmation dans le temps des opérations

Mise en œuvre d'une stratégie spécifique de prospection et de communication visant à promouvoir l'image tertiaire de Bordeaux au niveau national et international pour multiplier les implantations d'entreprises et de centre de décision sur son territoire.

Mise en avant de 3 filières sur l'ensemble du territoire : informatique et numérique / finance et commerce international / fabrication et gestion de la ville

### **Grand projet tertiaire supérieur : Bordeaux Euratlantique**

Grand projet d'aménagement du territoire sur un périmètre de 738 ha qui permet de donner une dimension européenne à la métropole bordelaise

Réalisation de sites vitrines des filières d'excellence : World Trade Center (finance et commerce international), Cité numérique (Informatique et numérique), pôle fabrication et gestion de la ville, Parc de l'Intelligence environnementale

## **LES 3 FILIERES DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE** **LE TOURISME**

### **Développement du tourisme**

Élaborer une stratégie touristique au sein d'un lieu d'échange sur le tourisme à l'échelle de l'agglomération

Créer un observatoire du tourisme

Créer un groupe de travail sur le tourisme d'affaire

Favoriser l'implantation d'un tour opérateur de taille nationale

Enrichir un évènement existant (de type fête du vin) avec des thématiques de la culture et de la gastronomie... bordelaises, pour lui donner une dimension nationale et internationale

### **Grand projet touristique : Cascades de Garonne**

Ce projet comprend un centre thermoludique associé à des commerces, un hôtel, des restaurants totalisant 14 000 m2 et permettra de doter l'agglomération d'un site touristique de loisir d'envergure et ainsi faire de l'agglomération une destination touristique à rayonnement international

### **Grand projet touristique : Centre Culturel et Touristique du Vin**

Espace de culture, d'animation et de loisirs autour du vin. Qui permettra de :

- développer l'oenotourisme

- stimuler les ventes des vins de Bordeaux

- valoriser la dimension mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine

**Grand projet touristique SAVE : Parc animalier du Bourghailh**

Parc animalier et végétal

**Grand projet touristique : le fleuve et les croisières**

Développer le potentiel du tourisme fluvial et maritime à travers la mise en place d'un pôle croisières

**LE COMMERCE****La Charte d'urbanisme commercial****Le MIN****Agriculture péri-urbaine, filières courtes et logistique urbaine****SERVICES A LA PERSONNE ET ARTISANAT****Lancer une étude/action sur les services à la personne et l'artisanat**

Définition des besoins et attentes du secteur

Identifier et quantifier l'offre publique/privée

Déterminer les besoins en professionnalisation

Définitions des besoins en terme d'accompagnement des acteurs/ porteurs de projets

**UN MOYEN D'ENTREPRENDRE AUTREMENT : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE****Accompagnement des acteurs de l'ESS**

Former et accompagner les entrepreneurs de l'ESS

Soutenir le développement de micro projets dans les secteurs de l'ESS

Informar les entreprises sur les démarches de RSE

**Eco et socio conditionnalité**

Créer une plateforme régionale pour les achats éthiques et le commerce équitable

Eco et socio conditionnalité des aides publiques

Clauses sociales marchés publics et charte des achats responsables

**Financement et pérennisation des entreprises de l'ESS**

Partenariat avec Aquitaine Active : système d'ingénierie financière

Partenariat avec des structures de renforcement de fonds propres

## **LES 5 GRANDS MOYENS D'ACTION**

### **POLITIQUES D'AMENAGEMENT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **Immobilier économique**

S'appuyant sur l'élaboration d'une stratégie foncière globale visant notamment à renforcer la visibilité de l'offre et l'efficacité de la politique foncière :

Développer des centres de services sur les parcs d'activités et spécifiquement pour l'industrie

Faire des réserves foncières pour le futur

Créer un fichier et un outil d'information sur les terrains à vocation économique

Réhabiliter les parcs anciens

Aménager de nouveaux parcs

Se doter d'outils d'aménagement des parcs

#### **Infrastructures**

Finaliser le contrat d'objectif avec le Grand Port Maritime de Bordeaux

Partenariat collectivités/Aéroport de Bordeaux Mérignac dans le cadre de la cession des parts de l'Etat et de l'entrée d'investissements privés

Comité décideurs solutions pour le contournement du trafic de marchandises

Très haut débit

### **ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES**

#### **Soutien aux TPE / PME**

Favoriser les TPE/PME dans les marchés publics (SBA) : utiliser les articles 14 et 53 du Code des Marchés Publics pour favoriser les TPE/PME locales, également favoriser l'allotissement des marchés pour faciliter l'accès des TPE/PME aux marchés publics

Mettre en œuvre le Pack Développement PME : proposer un accompagnement personnalisé (audit/conseil/foncier, immobilier ...) pour les entreprises souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire

#### **Simplification et lisibilité du système des intervenants**

Créer une culture et un environnement attractif qui facilitent la vie des entreprises et accompagnent leur développement :

Mettre en place un club des accompagnateurs d'entreprises

Créer une plateforme internet unique d'accompagnement

Créer un « réseau des réseaux » afin d'améliorer le maillage et les interconnexions entre les différents clubs et réseaux du territoire et ainsi permettre de développer les synergies inter entreprises, des partenariats et des opportunités d'affaires de manière plus captive sur le territoire

## RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOI

### **Ressources humaines et emploi**

Les différentes actions RH sont essentielles pour un développement équilibré sur le territoire. Cependant la compétence RH proprement dite est mise en oeuvre par d'autres structures. La cub n'intervient pas dans ce domaine, ni ne soutient financièrement mais c'est un volet incontestable de la démarche globale du SMDE.

Encourager la création et le développement des groupements d'employeurs

Mettre en place une gestion prévisionnelle territoriale de l'emploi et des compétences

Soutenir l'apprentissage et l'alternance

Créer des modules de préparation à la vie active

Ecole de la 2ème chance et gestion de l'échec scolaire

Ces actions sont importantes pour le territoire communautaire ; mais dans la mesure où d'autres partenaires les prennent en charge avec pertinence, la CUB n'a pas nécessité d'intervenir.

## QUALITE DE VIVRE, LEVIER DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### **Attractivité nouveaux actifs**

Volet promotion sur le thème de la « douceur de vivre »

Volet accueil professionnalisé des nouveaux arrivants

### **Mobilités / entreprises / salariés**

Meilleure prise en compte dans les politiques économiques de la Cub des besoins des entreprises de leurs partenaires, des salariés avec création d'un comité stratégique ayant pour thème de travail : créer un parc de véhicules électriques en accès autolib, tickets de transport métropolitain unique, logistique urbaine etc ....

## MARKETING TERRITORIAL : « BORDEAUX, METROPOLE EUROPEENNE »

### **Intelligence économique et veille concurrentielle**

Créer avec A'urba, BGI, INSEE et la Banque de France, un observatoire partenarial du tissu économique métropolitain

### **Marketing territorial**

Développer un réseau d'ambassadeurs métropolitains

Assurer la présence de Bordeaux sur les salons d'immobilier d'entreprises

Promouvoir Bordeaux autrement

Organiser régulièrement un évènement de promotion de Bordeaux à travers l'Europe et le monde

Mener une stratégie d'influence dans les grands réseaux internationaux pour capter des projets de type grands évènementiels, agences internationales, ONG, labels, etc ....

### **Relations internationales**

Accueillir des délégations visiteurs

Devenir une métropole multilingue